

## À la une

## La justice comme un théâtre

étude par Benjamin PITCHO

La justice, qui est normalement publique, devient un spectacle depuis l'intrusion des caméras et des réseaux sociaux. Les avocats peuvent mettre à profit cette publicité, tout en préservant leur déontologie.



© New Africa\_AdobeStock

## Actualité

## Les conditions de désignation de l'avocat-référent divisent au CNB

focus

## Lancement d'un appel aux bâtonnières du monde

entretien avec Vanessa BOUSARDO

## Jurisprudence

## La chambre criminelle défie les lois du temps

note par Marie NICOLAS-GRÉCIANO  
sous Cass. crim., 10 sept. 2024

## L'interdiction de l'abaya, 20 ans après la loi du 15 mars 2004

note par Henri BOUILLON  
sous CE, 4<sup>e</sup>-1<sup>e</sup> ch. réunies, 27 sept. 2024

## Gazette Spécialisée

## DROIT DES SOCIÉTÉS

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

## • Dorothée GALLOIS-COCHET

Professeure à l'université Paris Dauphine - PSL

## • Maud LAROCHE

Professeure à l'université Paris Nanterre

AVEC LA PARTICIPATION DE

Clément BARRILLON, Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Alexandre DALION, Margaux DEUCHLER, Victor GRILLO, Guillaume GRUNDELER, Xavier LEMARÉCHAL, David MANTIENNE, Thibaut MASSART, Célia MAYRAN, Claire-Anne MICHEL, Isabelle PRODHOMME, Karine RODRIGUEZ, Thiphaine SAUPIN, Mathieu STOCLET, Laurine TEIXEIRA, Lucie WATRIN et Anne-Françoise ZATTARA





Vient de  
paraître

“ Un panorama exhaustif  
et expert de la matière ”

Disponible sur  
La Base **Lextenso**

en vente sur



[www.lgdj.fr](http://www.lgdj.fr)

## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : [relationsclients@lextenso.fr](mailto:relationsclients@lextenso.fr)

Publicité : [julien.combaud@lextenso.fr](mailto:julien.combaud@lextenso.fr)

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris).  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon  
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.  
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant  
unique permettant de retrouver directement l'article  
via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

GPL469j5 ■ Les conditions de désignation de l'avocat-référent divisent  
au CNB 3

GPL469o4 ■ Conditions de rétention indignes : la justice rejette la requête  
du barreau de Lyon 5

GPL469m6 ■ Lancement d'un appel aux bâtonnières du monde  
entretien avec Vanessa BOUSARDO 7

## Technique

GPL469i5 ■ La création de l'Office national antifraude au service  
de la lutte contre les fraudes fiscales, financières et douanières  
étude par Nathalie FINCK 8

## Doctrine

GPL469j3 ■ La justice comme un théâtre  
Réseaux sociaux et justice  
étude par Benjamin PITCHO 10

## Jurisprudence

GPL469d3 ■ La chambre criminelle défie les lois du temps  
note par Marie NICOLAS-GRÉCIANO sous Cass. crim., 10 sept. 2024 13

GPL469e6 ■ L'interdiction de l'abaya, 20 ans après la loi du 15 mars 2004  
note par Henri BOUILLON sous CE, 4<sup>e</sup>-1<sup>e</sup> ch. réunies, 27 sept. 2024 16

GPL469h9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 19

GPL468z6 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 24

GPL468z8 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la consommation  
par Stéphane PIÉDELIEVRE <https://lext.so/GPL468z8> 

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES SOCIÉTÉS

27

Sous la responsabilité scientifique de  
Dorothee GALLOIS-COCHET et Maud LAROCHE